

DÉBATS

DU

SÉNAT DU CANADA

QUATRIÈME SESSION DU SEIZIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ
POUR LA GESTION DES AFFAIRES, LE JEUDI, VINGTIÈME JOUR DE
FÉVRIER, MIL NEUF CENT TRENTE, DANS LA
VINGTIÈME ANNÉE
DU RÈGNE DE
Sa Majesté le Roi George V

SÉNAT

Présidence de l'honorable HEWITT BOSTOCK.
Jeudi, 20 février 1930.

Son Excellence le Gouverneur général ayant convoqué aujourd'hui, par une proclamation, le Parlement du Canada pour la gestion des affaires, le Sénat se réunit à deux heures et demie de l'après-midi. Le Président est à son fauteuil.

OUVERTURE DE LA SESSION

Son Honneur le Président communique au Sénat un message qu'il a reçu du Secrétaire de Son Excellence le Gouverneur l'informant que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, à trois heures de l'après-midi, pour commencer la session du Parlement.

Le Sénat suspend sa séance.

DISCOURS DU TRÔNE

A trois heures, Son Excellence le Gouverneur général se rend à la salle du Sénat et prend place au Trône. Il lui plaît de requérir la présence de la Chambre des Communes, et celle-ci étant venue avec son Orateur, il plaît à Son Excellence d'ouvrir la quatrième session du seizième Parlement du Dominion du Canada par le discours suivant :

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des Communes,

Il me fait grand plaisir de vous saluer à l'ouverture de cette nouvelle session du Parlement et de pouvoir vous féliciter de la prospérité constante qui se manifeste dans le pays. L'année 1929 a été la plus féconde de toute l'histoire du Canada. Dans le domaine industriel, sauf en agri-

culture, la main-d'œuvre employée a été la plus considérable qu'on ait enregistrée jusqu'ici; la construction a été la plus importante que l'on connaisse. L'extraction minière a atteint une valeur sans égal. Le rendement de nos manufactures a surpassé tous les chiffres précédents. Le développement de l'énergie hydroélectrique accuse un accroissement immense. Les produits de l'agriculture et de l'élevage sont parvenus à des niveaux d'excellence et de qualité plus élevés que jamais. Le Canada se relève déjà de la dépression saisonnière qui régnait à la fin de l'an dernier et il ne faut pas oublier que la plus grande partie du blé récolté en 1929 reste encore dans les entrepôts canadiens, attendant le moment favorable à son écoulement sur les marchés.

Notre commerce étranger a augmenté sensiblement. Au cours de l'année, de nouveaux commissariats de commerce ont été ouverts en plusieurs pays et l'on a inauguré des services additionnels de navigation à vapeur avec l'Australie et l'Amérique du Sud. Des soumissions ont été requises en vue d'étendre les services de navigation aux Indes et en Afrique britannique de l'Est.

Nos deux réseaux ferroviaires ont exécuté des projets considérables de construction et de développement et se proposent de les accroître davantage. Le dernier tronçon du chemin de fer de la baie d'Hudson a été terminé. La construction du canal Welland est presque achevée, et dès que l'on en fera l'ouverture les cargos de grains des grands Lacs pourront atteindre le lac Ontario et les ports supérieurs du Saint-Laurent. Les travaux d'installations terminales avancent graduellement.

Une nouvelle législation sera introduite concernant plusieurs propriétés ferroviaires possédées autrefois par des compagnies privées et annexées maintenant aux chemins de fer Nationaux du Canada.

Depuis quelque temps, mes ministres ont accordé une attention particulière aux problèmes qui, durant nombre d'années, ont constitué une source de conflits entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces. Parmi ces questions importantes se trouvent certains rajustements économiques et financiers jugés nécessaires par les provinces pour se placer entre elles sur un pied d'égalité. On peut dire que, jusqu'à un